



## LOIS

*Loi n° 2022-299 du 02 mars 2022* visant à combattre le harcèlement scolaire.

*Loi n° 2022-296 du 02 mars 2022* visant à démocratiser le sport en France.

*Loi n° 2022-301 du 02 mars 2022* relative au choix du nom issu de la filiation.

## RÉFÉRENCES

*J.O. du 03 mars 2022*

*J.O. du 03 mars 2022*

*J.O. du 03 mars 2022*

## DÉCRETS ET ARRÊTÉS

**Concours et Examens Professionnels Modifications des modalités d'organisation des concours pour le recrutement des Conservateurs Territoriaux du Patrimoine**

*Décret n° 2022-282 du 28 février 2022* modifiant le décret n° 2008-288 du 27 mars 2008 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des Conservateurs Territoriaux du Patrimoine.

**Élus locaux Droit individuel à la formation des Élus locaux**

*Arrêté du 24 février 2022* modifiant l'arrêté du 12 juillet 2021 portant diverses mesures applicables au droit individuel à la formation des Élus locaux.

**Finances Titre-mobilité dématérialisé**

*Arrêté du 02 février 2022* modifiant l'arrêté du 17 juin 2013 fixant la liste des titres spéciaux de paiement dématérialisés en application de l'article L. 525-4 du Code monétaire et financier.

## RÉFÉRENCES

*J.O. du 1<sup>er</sup> mars 2022*

*J.O. du 05 mars 2022*

*J.O. du 06 mars 2022*

**Formation Modalités de mise en œuvre de la contribution du CNFPT au financement des frais de formation des Apprentis employés par les Collectivités Territoriales et les Établissements Publics en relevant**

*Décret n° 2022-280 du 28 février 2022* relatif aux modalités de versement aux Centres de Formation des Apprentis des frais de formation des apprentis employés par les Collectivités Territoriales et les Établissements Publics en relevant par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

*J.O. du 1<sup>er</sup> mars 2022*

**Modalités de mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « SIRIUS »**

*Décret n° 2022-289 du 28 février 2022* portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Sirius ».

*J.O. du 02 mars 2022*

**Primes et Indemnités Revalorisation de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) attribuée aux Secrétaires de Mairie des Communes de moins de 2 000 habitants**

*Décret n° 2022-281 du 28 février 2022* relatif à la Nouvelle Bonification Indiciaire des Secrétaires de Mairie des Communes de moins de 2 000 habitants.

*J.O. du 1<sup>er</sup> mars 2022*

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique**  
Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'abricots BP 1169 – 97249 Fort-de-France Cedex

**Service AIDE JURIDIQUE ET DOCUMENTATION**

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

[www.cdg-martinique.fr](http://www.cdg-martinique.fr)

